

CAHIER DE RECHERCHE DU GIRSEF



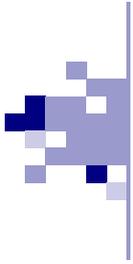
UN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
(DÉ)VALORISÉ?

V. Vandenberghe (UCL)

N° 22 • MARS 2003 •



GRUPE INTERFACULTAIRE DE RECHERCHE SUR LES SYSTEMES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Place Montesquieu, 1 bte 14 – B-1348 Louvain-la-Neuve



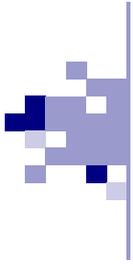
Le GIRSEF dans l'Université Catholique de Louvain

L'éducation et la formation constituent des enjeux fondamentaux pour la société contemporaine. Interpellée par ces enjeux au regard de ses missions de recherche et de service à la société, l'Université a créé le GIRSEF : un lieu clairement identifiable dédié au développement de la recherche sur les dynamiques de transformation et de restructuration des systèmes d'éducation et de formation. Le GIRSEF a pour vocation de penser rigoureusement et globalement ces transformations en matière éducative ainsi que leurs implications sociales, culturelles et politiques, dans une perspective pluridisciplinaire (économie, sociologie, psychopédagogie,...). Les recherches qui s'y déroulent se font en lien étroit avec les activités de recherche des départements des différentes disciplines concernées.

La série des Cahiers de recherche du GIRSEF a pour objectif de diffuser les résultats des travaux menés au sein du GIRSEF auprès d'un public de chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation ainsi qu'auprès des acteurs et décideurs de ces deux mondes.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Préambule | 4 |
| 1. Filières du secondaire et marché du travail | 5 |
| 1.1. Les données | 5 |
| 1.2. Stratégie d'analyse | 7 |
| 1.3. Résultats de l'analyse statistique | 7 |
| 1.3.1. <i>Diplôme/filière et taux d'emploi</i> | 7 |
| 1.3.2. <i>Diplôme/filière et revenu mensuel brut</i> | 10 |
| 2. Conclusions | 12 |
| 2.1. Les faits | 12 |
| 2.2. Enjeux politiques | 12 |
| Bibliographie | 13 |



La question de la dévalorisation des filières qualifiantes de l'enseignement secondaire en Communauté française préoccupe beaucoup d'observateurs de ce secteur. Le but de notre communication est de contribuer à cette réflexion à la lumière d'informations sur la manière dont le marché du travail valorise (ou non) les diplômés de ces filières, relativement aux diplômés de l'enseignement général. Ces diplômés souffrent-ils d'une pénalité ou d'une prime en termes de salaire ? Se distinguent-ils surtout par un taux d'emploi particulier ? Doit-on distinguer les diplômés de l'enseignement technique de ceux du professionnel ? A-t-on des indices d'une évolution en fonction de la génération concernée ? Comment les choses se différencient-elles selon le genre (homme/

femme) et selon la région (Flandre/Wallonie-Bruxelles) ? Quels sont enfin les enseignements que l'on peut tirer de ces observations s'agissant des politiques de l'enseignement initial, celles qui concernent l'insertion professionnelle ou plus globalement le fonctionnement du marché du travail ? Nous utilisons pour tenter de répondre à ces questions les données 1995 du PSBH (Panel Survey of Belgian Household).

Mots clés : Capital humain, enseignement secondaire, enseignement qualifiant, salaire, taux d'emploi

Préambule

On entend beaucoup parler -- à l'interne du système d'enseignement -- de la dévalorisation des filières techniques et professionnelles de l'enseignement secondaire. Les enjeux à ce niveau paraissent énormes pour les élèves dont la culture de référence (parentale, sociale) s'écarte significativement de celle traditionnellement valorisée par l'enseignement général, à vocation académique.

Cette dévalorisation semble résulter de diverses tendances lourdes (Vandenberghe, 2002), traduisant tout autant des logiques internes au système d'enseignement que des phénomènes traversant la société dans son ensemble.

A l'interne, on rappellera que les filières technique et professionnelle concentrent un nombre important de jeunes qui y ont généralement abouti au terme d'un processus de relégation. Ce dernier prend en Belgique la forme de redoublements successifs ayant pour effet ultime de forcer la réorientation et l'émergence d'un équilibre sur le quasi-marché scolaire synonyme de forte ségrégation inter-établissements. La concentration d'élèves en situation d'échec scolaire dans tout ou partie de ces filières, par le biais des effets de pairs opérant de manière négative dans le cas d'espèce, compromet l'activité même de transmission des savoirs. La fonction qualifiante de

ces filières peut alors céder le pas à des activités relevant du traitement social du mal être des jeunes ou simplement de la gestion des problèmes de discipline ou de violence.

Une deuxième logique envisageable est celle d'une concurrence naissante entre l'enseignement secondaire qualifiant et le supérieur non-universitaire, en plein essor. Ce dernier menant, tout comme les filières secondaires de qualification anciennement, à une insertion professionnelle rapide, aurait l'avantage d'offrir certaines formations qui n'entrent pas (plus) dans le champ de l'enseignement secondaire technique et professionnel. L'hypothèse est alors celle de l'émergence de fait d'un enseignement supérieur de type court à vocation qualifiante. A la déqualification de l'enseignement secondaire répondrait la professionnalisation d'une partie de l'enseignement supérieur qui, jusqu'ici, avait surtout une vocation académique et/ou pédagogique, mais qui ce faisant capterait une part croissante de la demande traditionnellement dévolue au secondaire technique et professionnel.

Enfin, et plus à l'externe cette fois, on peut faire l'hypothèse que la dévalorisation des filières techniques et professionnelles est liée à la prégnance d'un certain type de culture humaniste et civique a priori hostile aux logiques industrielles, technologiques ou mar-

chandes servant traditionnellement de référence à ces filières. Il semble que cette nouvelle culture humaniste soit dominante parmi les enseignants du secondaire, y compris ceux œuvrant dans les filières technique et professionnelle en dépit de l'héritage de l'humanisme technique¹ (Grootaers, 1993) qui a longtemps structuré l'action de ces derniers. Mais, elle est aussi et surtout présente parmi l'ensemble

des membres de la société, à commencer par les parents et les élèves. Elle explique la réticence de ces derniers à opter spontanément pour l'enseignement technique ou professionnel au moment où se pose la question du choix d'une filière. Les métiers dits manuels ou technico-commerciaux restent souvent perçus comme inférieurs aux métiers auxquels accèdent les diplômés de l'enseignement supérieur.

1. Filières du secondaire et marché du travail

Mais qu'en est-il, d'un point de vue strictement économique, de la manière dont le marché du travail valorise (ou non) les diplômés de ces filières? La réponse à cette question peut alimenter utilement la réflexion en termes de diagnostic quant à l'ampleur de la crise de l'enseignement qualifiant. La réponse peut aussi contribuer à une réflexion plus normative : celle du 'que faire ?' Les questions entourant la relation secondaire qualifiant/marché du travail sont nombreuses. Les diplômés de l'enseignement secondaire technique et/ou professionnel connaissent-ils une pénalité ou une prime en termes de salaire relativement au diplômés de l'enseignement général de même niveau ? Connaissent-ils un sort différent en matière de taux d'emploi ? A-t-on des indices d'une évolution en fonction de la cohorte concernée par rapport à cette double dimension de l'emploi et du salaire ? Comment les choses se différencient-elles selon le genre (homme/femme) et selon la région (Flandre/Wallonie-Bruxelles)²? Quels sont enfin les enseignements que l'on peut tirer de ces obser-

vements s'agissant des politiques de l'enseignement initial ou plus globalement le fonctionnement du marché du travail ?

1.1. Les données

Nous nous centrons dans cette étude sur l'enseignement secondaire. Les données utilisées sont extraites du PSBH (Panel Survey of Belgian Households), soit un échantillon représentatif d'adultes des trois régions du pays. Plus précisément, les résultats présentés ici sont fondés sur l'analyse économétrique d'un échantillon de 2.313 adultes de 25 à 65 ans (tableau 1) ayant au maximum un diplôme d'enseignement secondaire supérieur (SECSUP) ou inférieur (SECINF), pour lesquels la filière est connue. Chose rare en Belgique, les vagues successives du PSBH permettent en effet de distinguer les individus selon qu'ils sont diplômés de l'enseignement technique (TECH), professionnel (PROF) ou général (GENE) .

¹ L'approche de l'humanisme technique, inscrite dans la tradition de l'éducation populaire et de la culture ouvrière, postule que le facteur déterminant de la création de richesse n'est pas le capital mais le savoir. Et que la culture technique peut avoir une fonction émancipatrice déterminante dans la société.

² En raison du faible nombre d'observations à Bruxelles, nous avons pris le parti de fusionner les données wallonnes.

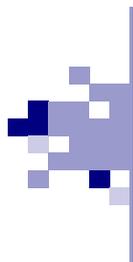


Tableau 1 – Adultes de 25 à 65 ans, diplômés du secondaire selon la filière et le genre.
Nombre d'individus échantillonnés.

| DIPL | FIL | Hommes | Femmes | Total |
|----------|-------|--------|--------|-------|
| Sec. Inf | gene | 112 | 181 | 293 |
| | prof | 121 | 183 | 304 |
| | tech | 154 | 93 | 247 |
| Sec. sup | gene | 222 | 245 | 467 |
| | prof | 168 | 250 | 418 |
| | tech | 360 | 224 | 584 |
| Total | 1.137 | 1.176 | 2.313 | |

Source : PSBH (1995)

Nous connaissons quelques-unes des caractéristiques socio-biographiques classiques de ces individus telles le genre, l'âge. Chose plus exceptionnelle, nous connaissons la profession et le diplôme des parents. Enfin nous connaissons leur situation en termes d'emploi et de revenu pour l'ensemble de l'an-

née 1995 (tableaux 2 , 3). Précisons que nous utilisons le revenu mensuel brut estimé à partir des revenus du travail au sens large (y compris les primes...) obtenus tout au long de l'année 1995, pondérés par le taux d'emploi annuel de la personne.

Tableau 2 – Adultes de 25 à 65 ans, diplômés du secondaire selon la filière et le genre. Revenu mensuel brut moyen.

| DIPL | FIL | Hommes | Femmes |
|----------|------|------------|-----------|
| Sec. Inf | gene | 96 772,78 | 61 115,28 |
| | tech | 85 391,31 | 51 404,03 |
| | prof | 76 621,31 | 45 188,03 |
| Sec. Sup | gene | 101 567,18 | 69 447,72 |
| | tech | 91 487,15 | 65 492,25 |
| | prof | 83 619,67 | 52 231,85 |

Source : PSBH (1995)

Tableau 3 – Adultes de 25 à 65 ans, diplômés du secondaire selon la filière et le genre. Taux d'emploi observé.

| DIPL | FIL | Hommes | Femmes |
|----------|------|--------|--------|
| Sec. Inf | gene | 0,67 | 0,38 |
| | tech | 0,84 | 0,53 |
| | prof | 0,77 | 0,33 |
| Sec. Sup | gene | 0,79 | 0,64 |
| | tech | 0,90 | 0,67 |
| | prof | 0,84 | 0,62 |

Source : PSBH (1995)

1.2. Stratégie d'analyse

Nos diverses estimations statistiques sont fondées sur la théorie du capital humain de Becker (1964), laquelle postule que les individus acquièrent compétences et savoirs valorisables sur le marché du travail via deux canaux essentiellement : l'expérience (l'âge) et d'enseignement, lequel peut doter les individus en capital humain général (enseignement général) ou spécifique (enseignement technique ou professionnel à vocation qualifiante).

Notre stratégie économétrique s'articule autour de trois estimations. La première vise à estimer les déterminants de la probabilité d'exercer un emploi (1er type de bénéfice que peut procurer le diplôme et/ou la filière). La seconde procède d'une estimation des déterminants du revenu brut mensuel (2ème bénéfice). La troisième estimation vise à corriger l'estimation des déterminants du revenu pour *biais de sélection*. De quoi s'agit-il ? Tout indique qu'une partie seulement de la population en possession au maximum d'un diplôme secondaire (notre population de référence) travaille durant l'année 1995. Et rien ne permet de penser que le sous-ensemble des personnes ayant un emploi et un revenu sont exactement à l'image de la population d'ensemble. On suspecte en

fait que cette sous-population présente des traits, non-observés du statisticien, qui favorisent leur employabilité et partant leur revenu. Ne pas tenir compte de biais risque d'attribuer au diplôme et/ou à la filière un bénéfice salarial qui relève en fait de la sélection à l'emploi. En d'autres termes, on peut imaginer que l'inclusion sur le marché du travail de l'ensemble des individus formant la population des diplômés de l'enseignement secondaire fasse baisser le gain salarial du diplôme et/ou de la filière. La technique que nous utilisons pour tenir compte de ce biais de sélection est issue des travaux d'Heckman (1979).

1.3. Résultats de l'analyse statistique

1.3.1. Diplôme/filière et taux d'emploi

Le tableau 4 renseigne la relation entre diplôme/filière d'enseignement et la *probabilité d'exercer un emploi rémunéré*, même à temps partiel, au cours de l'année 1995. Le modèle estimé est de type LOGIT, avec pour conséquence que l'exponentielle du coefficient estimé (en écart à l'unité) renseigne le % d'accroissement ou de diminution de la probabilité d'exercer un emploi lorsque l'on fait varier un des déterminants étudiés.

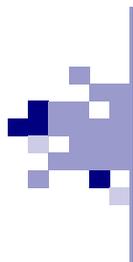


Tableau 4 – Analyse des déterminants du taux d'emploi des diplômés du secondaire âgés de 25 à 65 ans en 1995

| Cat | Tout l'échantillon | | | Tranche [25-39[| | | Tranche [40-65[| | | |
|---------------|--------------------------|-----------|------------------|-----------------|-----------|------------------|-----------------|-----------|------------------|---------------|
| | EST | p | e ^{EST} | EST | p | e ^{EST} | EST | p | e ^{EST} | |
| Hommes | | | | | | | | | | |
| Intercept | 1,1333** | 0,0000 | 3,1058 | 0,5269* | 0,0368 | 1,6936 | 2,6953** | 0,0000 | 14,8103 | |
| AGE | [50-65] | -0,9971** | 0,0000 | 0,3689 | | | -2,4177** | 0,0000 | 0,0891 | |
| | [40-50[| 1,3707** | 0,0002 | 3,9381 | | | - | - | - | |
| | [30-40[| 1,3489** | 0,0001 | 3,8532 | 1,3516** | 0,0000 | 3,8636 | | | |
| | [25-29[| - | - | - | - | - | - | - | - | |
| DIPL | sec. inf. | -0,5270** | 0,0003 | 0,5904 | 0,1970 | 0,5830 | 1,2177 | -0,6701** | 0,0003 | 0,5117 |
| | sec. sup. | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| FIL | Prof | 0,1087 | 0,5381 | 1,1148 | 0,6801 | 0,0565 | 1,9740 | -0,0082 | 0,9710 | 0,9918 |
| | Tech | 0,7091** | 0,0001 | 2,0323 | 0,6527* | 0,0321 | 1,9208 | 0,7343** | 0,0007 | 2,0841 |
| | Gene | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| REGION | FL | 0,1911 | 0,1961 | 1,2106 | 0,8243** | 0,0099 | 2,2802 | 0,0481 | 0,7942 | 1,0492 |
| | W+B | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | <i>Log of likelyhood</i> | -387,458 | | | -78,114 | | | -280,451 | | |
| | <i>N</i> | 1130 | | | 505 | | | 625 | | |
| Femmes | | | | | | | | | | |
| Intercept | | 1,2461 | 0,0000 | 3,4769 | 1,0553** | 0,0002 | 2,8730 | 1,0137** | 0,0000 | 2,7557 |
| AGE | [50-65] | -1,7969** | 0,0000 | 0,1658 | | | | -1,4666** | 0,0000 | 0,2307 |
| | [40-50[| -0,3530 | 0,1601 | 0,7026 | | | | - | - | - |
| | [30-40[| -0,0082 | 0,9740 | 0,9918 | -0,0360 | 0,8855 | 0,9646 | | | |
| | [25-29[| - | - | - | - | - | - | - | - | |
| DIPL | sec. inf. | -0,8222** | 0,0000 | 0,4394 | -0,7421** | 0,0004 | 0,4761 | -0,8366** | 0,0000 | 0,4332 |
| | sec. sup. | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| FIL | Prof | -0,4167** | 0,0066 | 0,6592 | -0,3366 | 0,1629 | 0,7142 | -0,4516* | 0,0238 | 0,6366 |
| | Tech | 0,1013 | 0,5531 | 1,1066 | 0,0638 | 0,8213 | 1,0659 | 0,1301 | 0,5433 | 1,1389 |
| | Gene | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| REGION | FL | 0,0822 | 0,5276 | 1,0856 | 0,4349* | 0,0371 | 1,5447 | -0,1419 | 0,4077 | 0,8677 |
| | W+B | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | <i>Log of likelyhood</i> | -719,505 | | | -296,643 | | | -420,281 | | |
| | <i>N</i> | 1159 | | | 486 | | | 673 | | |

Source : PSBH (1995), ** Significatif au seuil de 1%, * Significatif au seuil de 5%

Guide de lecture: les valeurs comprises dans la colonne e^{EST} (en écart à l'unité) renseignent la variation du taux d'emploi consécutive à un changement de catégorie: de la catégorie de référence (celle pour laquelle il n'y a pas de résultat estimé) à une catégorie alternative. Un chiffre supérieur à l'unité suggère donc une augmentation du taux d'emploi. Et un chiffre inférieur à l'unité une diminution du taux d'emploi.

La première colonne du tableau 4 renseigne les déterminants potentiels du taux d'emploi que nous avons testés. Nos variables candidates à l'explication du taux d'emploi sont toutes catégorielles : l'âge (AGE), le diplôme (DIPL), la filière (FIL) et la région du domicile (REGION). Elles comportent à chaque

fois une catégorie de référence. Les résultats de l'estimation figurent dans les 3^{ème} colonnes et suivantes du tableau 4. La dernière colonne en particulier (e^{EST}) renseigne en % l'incidence de la catégorie sur le taux d'emploi.

i) Les hommes

On note ainsi pour les hommes (partie supérieur, tableau 4) que le passage de la tranche d'âge (AGE) la plus jeune [25-29[aux tranches supérieures est synonyme de fort accroissement du taux d'emploi (accroissement de plus de 200%). Il faut atteindre la tranche d'âge [50-65[pour retrouver un taux d'emploi inférieur (de plus de 60%) à celui des jeunes hommes.

Si l'on s'intéresse au diplôme (DIPL) on constate que la détention d'un diplôme du secondaire inférieur (SEC INF) entraîne une diminution du taux d'emploi de près de 40% relativement aux hommes détenteurs d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur (SEC SUP). Il y a donc bien un effet du *niveau* du diplôme sur la probabilité d'exercer un emploi.

Venons-en maintenant à la filière. Si l'on prend comme référence la filière générale, on constate que le fait d'être diplômé de la filière technique tend à doubler la probabilité d'exercer un emploi. Par contre, il n'y a pas d'effet relatif positif lié au fait de détenir un diplôme de la filière professionnelle : la probabilité d'exercer un emploi est la même qu'en cas de détention d'un titre scolaire de l'enseignement général. Ce résultat est intéressant à double titre. En premier lieu, il atteste du fait que les filières du secondaire ne se valent pas du point de vue du taux d'emploi et que l'enseignement à vocation qualifiante peut accroître significativement la probabilité d'exercer un emploi chez les hommes. Le second résultat est qu'il est impératif de ne pas confondre l'enseignement technique qualifiant et le professionnel qualifiant. Seul le premier génère sur le marché du travail une prime à l'emploi pour les hommes. Le second n'offre aucune prime particulière au sens où rien n'indique que le marché du travail opère une distinction entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général.

ii) les femmes

L'examen de la deuxième partie du tableau 4 indique clairement qu'il est impératif de distinguer hommes et femmes à plusieurs égards. Commençons par examiner la question de l'âge (AGE). On note qu'à l'inverse des hommes, les femmes appartenant aux tranches d'âge intermédiaire [30-50] n'ont pas un taux d'emploi qui se distingue favorablement de celui des jeunes femmes. Mais comme chez les hommes, et de

manière plus spectaculaire encore, on note que la classe d'âge [50-65] connaît un taux d'emploi plus de 80% plus faible que celui des femmes de la classe d'âge de référence [25-30]. On retrouve donc là le phénomène bien connu par ailleurs d'effondrement du taux d'emploi chez les quinquas et sexagénaires.

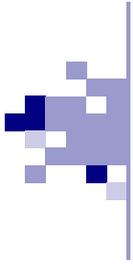
Concernant le niveau du diplôme (DIPL), on note plus encore que chez les hommes, un moindre taux d'emploi pour les détentrices d'un titre du secondaire inférieur (SEC INF). La baisse est de l'ordre de 56% par rapport aux femmes possédant un titre du secondaire supérieur (SEC SUP).

Venons-en maintenant à la question formant le cœur de notre propos, à savoir la filière (FIL). On note cette fois que le diplôme technique (TECH) n'est plus, comme chez les hommes, la garantie d'un taux d'emploi plus élevé. Et on a cette fois un taux d'emploi nettement moindre (toujours relativement à la filière générale (GENE)) lorsque le titre est celui de l'enseignement professionnel (PROF). La pénalité est de l'ordre de 35%.

iii) Les différences cohortes 25-40 et 40-65 ans

Nous nous sommes également intéressés à l'hypothèse d'une différenciation de ces divers effets sur le taux d'emploi en fonction de *la génération* considérée. Nous savons déjà que la tranche d'âge joue un rôle important en termes d'accès à l'emploi. Mais qu'en est-il du rôle du diplôme et de la filière lorsque l'on distingue ces classes d'âge ? Pour répondre à cette question nous avons simplement ré-analysé nos données en scindant l'échantillon en 2 sous-groupes correspondant d'une part aux 'jeunes' de 25 à 39 ans et d'autre part aux 'vieux' de 40 à 65 ans. Les résultats figurent dans les 6 colonnes de droite du tableau 4. Que peut-on en retenir ? Essentiellement que les effets du diplôme (DIPL) et de la filière (FIL) semblent s'estomper au fur et à mesure que l'on avance dans le 20^{ème} siècle. Ainsi chez les hommes, la prime en termes de taux d'emploi liée au diplôme secondaire supérieur (SEC SUP) (de l'ordre de 50% chez les 'vieux') disparaît complètement chez les plus jeunes. Ainsi aussi, dans une moindre mesure, de l'effet positif du diplôme technique (TECH). La prime est de 108% auprès de la tranche 40-65. Elle tombe à 92% chez les individus plus jeunes.

On retrouve cette tendance chez les femmes. La



prime au diplôme secondaire (SEC SUP) supérieure est plus faible auprès des femmes plus jeunes et la pénalité liée au fait d'avoir fréquenté la filière professionnelle (PROF) semble disparaître chez ces dernières.

On notera aussi qu'apparaissent des effets régionaux – inexistantes lorsque l'on confond les deux groupes d'âge. Le groupe d'âge 25-39 chez les hommes connaît en Flandre un taux d'emploi 54% plus important que dans l'ensemble Wallonie-Bruxelles.

1.3.2. Diplôme/filière et revenu mensuel brut

Mais l'enjeu n'est pas seulement d'identifier et d'apprécier les déterminants du taux d'emploi. Il est aussi d'évaluer ceux du revenu que les individus gagnent dans cet emploi, en privilégiant les résultats d'une analyse qui intègre la possibilité d'un *biais de sélection*. Pour rappel -- comme l'illustre pleinement le point précédent -- seule une partie de la population en possession d'un diplôme secondaire travaille durant l'année 1995. Et rien ne permet de penser que le sous-ensemble des personnes ayant un emploi et un revenu est exactement à l'image de la population d'ensemble. Cette sous-population présente probablement des traits non-observés du statisticien -- autres donc que l'âge, le diplôme et/ou la filière, la région ou le genre -- qui favorisent son employabilité et partant son revenu. Ne pas tenir compte de biais risque d'attribuer à certains niveaux de diplôme et/ou certaines filières en particulier un bénéfice qui relève en fait de la sélection à l'emploi. La technique que nous utilisons pour tenir compte de ce biais de sélection est issue des travaux d'Heckman (1979). Elle consiste à tenir compte dans l'analyse du revenu de la probabilité d'exercer un emploi (rapportée à celle de ne pas en exercer⁴) ; probabilité prédite par un modèle dit de sélection. Dans le cas présent, nous avons utilisé un modèle de sélection de type PROBIT fonction des variables d'âge (AGE), de diplôme (DIPL), de filière (FIL) augmenté des variables décrivant l'origine socio-économique de la personne que sont la profession du père et de diplôme de la mère.

i) Les hommes

Commençons à nouveau par examiner en premier la

situation des hommes (tableau 5, partie supérieure) On constate très clairement que l'âge (AGE) est source d'accroissement du niveau de revenu. Relativement aux jeunes hommes [25-29], ceux de la tranche [30-40] gagnent 17% de plus. L'avantage est de 50% pour les hommes âgés de 50 à 65 ans.

L'examen des résultats relatifs au diplôme (DIPL) et à la filière (FIL) est particulièrement interpellant car ils indiquent qu'aucune de ces deux variables n'influence significativement le niveau de revenu. Mais ajoutons aussitôt que ce résultat tient à la correction pour *biais de sélection* (tableau 5, partie de droite). Les coefficients de l'analyse classique (tableau 5, partie de gauche), n'intégrant pas a priori la possibilité d'un tel biais, laissent penser qu'il y a différenciation des revenus. Le diplôme du secondaire inférieur (SEC INF) engendrerait un moindre revenu à hauteur de 7% et ce relativement au diplôme secondaire supérieur (SEC SUP). De même le diplôme qualifiant paraît générer une pénalité salariale : de 8% dans le cas du technique (TECH) et de 14% dans le cas du professionnel (PROF). Mais ces différenciations de salaire ne résistent pas à la correction pour biais de sélection. Autrement dit, lorsque l'on fait l'effort de tenir compte des caractéristiques non-observées qui différencient les détenteurs des différents diplômes, les effets salariaux disparaissent ou à tout le moins s'amenuisent au point de ne plus être significatifs sur le plan statistique.

ii) Les femmes

L'examen des résultats pour les femmes va globalement dans le même sens que ce révèle l'étude des salaires masculins. Le tableau 5 (parties inférieure et de droite) confirme l'effet positif de l'âge sur le revenu, tout à l'opposé donc de son effet sur le taux d'emploi. Relativement aux jeunes femmes, celles de la tranche d'âge [50-65] accèdent à des revenus mensuels bruts 47% plus élevés.

Au-delà et pour ce qui est du diplôme et de la filière, on retrouve l'asymétrie commentée ci-dessus pour les hommes. Les résultats de l'analyse classique sans prise en compte des biais de sélection peut laisser croire que le diplôme secondaire inférieur (SEC

⁴ Encore appelée ratio de Mill ou terme Lambda (appellation que nous retenons pour la suite de l'exposé).

INF) génère un moindre revenu (-23%), et de même pour la filière professionnelle (-24%). Mais les résultats

de l'analyse avec correction pour biais de sélection font disparaître ces effets.

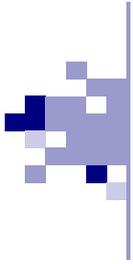
Tableau 5 – Analyse des déterminants du revenu mensuel brut des diplômés du secondaire âgés de 25 à 65 ans en 1995

| | Sans correction pour biais de sélection | | Avec correction pour biais de sélection (Heckman !) | |
|----------------|---|--------|---|--------|
| | EST | PROBT | EST | PROBT |
| Hommes | | | | |
| Intercept | 11,1967** | 0,0000 | 11,2468** | 0,0000 |
| AGE [50-65] | 0,4392** | 0,0000 | 0,5094** | 0,0000 |
| AGE [40-50[| 0,2711** | 0,0000 | 0,2697** | 0,0005 |
| AGE [30-40[| 0,2052** | 0,0002 | 0,1749* | 0,0214 |
| AGE [25-29 | - | | - | |
| DIPL sec. inf. | -0,0709* | 0,0329 | -0,0628 | 0,1652 |
| DIPL sec. sup) | - | | - | |
| FIL PROF | -0,1443** | 0,0011 | -0,1024 | 0,0840 |
| FIL TECH | -0,0779* | 0,0298 | -0,0667 | 0,1723 |
| FIL GENE | - | | - | |
| REGION FL | 0,0273 | 0,3836 | 0,0070 | 0,8720 |
| REGION W+B | - | | - | |
| Lambda | | | -0,5257** | 0,0000 |
| R ² | 0,165939 | | 0,130229 | |
| N | 930 | | 930 | |
| Femmes | | | | |
| Intercept | 10,9002** | 0,0000 | 10,8254** | 0,0000 |
| AGE [50-65] | 0,3907** | 0,0025 | 0,4752* | 0,0416 |
| AGE [40-50[| 0,2670** | 0,0031 | 0,4744** | 0,0007 |
| AGE [30-40[| 0,1358 | 0,1113 | 0,1956 | 0,1201 |
| AGE [25-29[| - | | - | |
| DIPL sec. inf. | -0,2375** | 0,0002 | -0,2042 | 0,0751 |
| DIPL sec. Sup) | - | | - | |
| FIL PROF | -0,2483** | 0,0002 | -0,1291 | 0,2370 |
| FIL TECH | -0,0485 | 0,4649 | -0,0017 | 0,9863 |
| FIL GENE | - | | - | |
| REGION FL | -0,0158 | 0,7681 | -0,0585 | 0,4555 |
| REGION W+B (| - | | - | |
| Lambda | | | -0,3895 | 0,1496 |
| R ² | 0,17643 | | 0,11552 | |
| N | 630 | | 630 | |

Source : PSBH (1995), ** Significatif au seuil de 1%, * Significatif au seuil de 5%

! L'équation de sélection consiste en un modèle probit de la variable binaire d'exercice d'un emploi (1=emploi, 0 =non emploi) en fonction des variables d'âge (AGE), de diplôme (DIPL), de filière (FIL) augmentée des variables décrivant l'origine socio-économique de la personne que sont la profession du père (PROFP) et de diplôme de la mère (DIPLM).

Guide de lecture: les valeurs de la colonne EST donnent le % d'accroissement du salaire mensuel brut lors que passage de la catégorie de référence (celle pour laquelle il n'y a pas de valeur) à une autre



2. Conclusions

2.1. Les faits

Nous retiendrons de ce petit exercice centré sur la relation au marché du travail des adultes belges en possession au maximum d'un diplôme d'enseignement secondaire les points suivants :

1. Au delà *du niveau* du diplôme d'enseignement secondaire (inférieur ou supérieur), *la filière importe*. La position des individus vis-à-vis du marché du travail varie selon que l'individu est en possession d'un titre de l'enseignement général, technique ou professionnel. Les hommes en possession d'un diplôme technique ont un taux d'emploi 2 fois plus élevé que ceux titulaires d'un diplôme général ou professionnel. Chez les femmes, on ne retrouve pas cette prime à l'enseignement technique. On trouve par contre une forte pénalité en cas de possession du diplôme professionnel. Sans préjuger de la persistance d'une division du travail selon le genre, l'image qui se dégage est donc celle d'une filière technique valorisée sur le marché du travail pour ce qui est des hommes. Et une filière professionnelle qui se trouve elle nettement dévalorisée dans le cas des femmes.

2. On retiendra ensuite que les effets positifs ou négatifs mis en évidence concernent avant toute chose *le taux d'emploi*. L'incidence en termes de revenus du diplôme et/ou de la filière apparaît non significative sur le plan statistique lorsque que l'on contrôle pour le biais qui entoure l'accès à l'emploi. En clair, le surcroît de revenus lié au diplôme secondaire -- ou à la filière générale par rapport aux filières technique et surtout professionnelle -- disparaît lorsque l'on tient compte du fait que les individus qui travaillent ne correspondent pas à un échantillon aléatoire de la population des diplômés : ils présentent des caractéristiques individuelles qui influencent en elles-mêmes -- indépendamment du titre scolaire -- le niveau de revenus.

3. Les effets du diplôme et de la filières semblent s'estomper au fur et à mesure que l'on avance dans le 20^{ème} siècle. Ainsi la prime en termes de taux

d'emploi liée au diplôme secondaire supérieur, de l'ordre de 50% chez les hommes 'vieux', disparaît complètement chez les plus jeunes. Ainsi aussi, quoique dans une moindre mesure, de l'effet positif du diplôme technique. Le surcroît de taux d'emploi de 108% auprès de la tranche 40-65 masculine tombe à 92% chez les plus jeunes. On retrouve cette tendance chez les femmes. La prime au diplôme secondaire supérieur est plus faible auprès des femmes plus jeunes et la pénalité lié au fait d'avoir fréquenté la filière professionnelle semble disparaître chez ces dernières alors qu'elle est très présente auprès de leurs aînées.

4. On notera aussi qu'apparaissent des effets régionaux. Le groupe d'âge 25-39 chez les hommes connaît en Flandre un taux d'emploi 54% plus important que dans l'ensemble Wallonie-Bruxelles. Une telle différence est inexistante chez les hommes plus âgés.

2.2. Enjeux politiques

Voilà pour les principaux résultats statistiques. Reste maintenant la question du commentaire qu'ils inspirent, notamment en termes de politiques à mener.

Du point de vue de la politique de l'emploi, de tels résultats démontrent qu'il est inadéquat de se limiter à une analyse de la relation entre filières et revenus. Compte tenu d'un fonctionnement du marché du travail qui privilégie les ajustements en quantités (par le volume d'emplois) sur les ajustements en prix (par les salaires), la (dé)valorisation d'un diplôme se joue pour l'essentiel autour de la question de l'accès variable à l'emploi. Est-ce là une bonne manière de différencier les individus diversement dotés en titres scolaires ? Ne vaudrait-il pas mieux une distinction par le biais des salaires ?

En matière de politique d'enseignement, ces résultats démontrent que la filière technique, lorsqu'elle est fréquentée par les garçons, donne lieu à une prime à

l'emploi. Mais ce surcroît d'emploi n'existe pas chez les femmes ayant suivi la même filière. Est-ce à dire que l'enseignement technique est moins sélectif lorsqu'il s'agit de filles? Ou qu'au sein de cette filière filles et garçons suivent des options différentes, inégalement porteuses? Toujours pour les filles, on observe que la fréquentation de la filière professionnelle est synonyme de taux d'emploi plus faible. Ce constat pose à nouveau la question des modalités d'orientation des filles vers cet enseignement. Il pose surtout celle des options qu'elles y suivent. Car on est en final tenté d'appuyer l'hypothèse selon laquelle le choix des options et spécialités au sein de l'enseignement technique ou professionnel reste en bonne partie une affaire de genre. Garçons et filles ne fréquenteraient pas les mêmes options et ne se destineraient pas aux mêmes métiers.

En conclusion, compte tenu de cette dernière hypothèse, il nous semble que la discussion sur la revalorisation de l'enseignement secondaire qualifiant gagnerait à distinguer deux sous-composantes. D'une part l'enseignement professionnel à dominante féminine. Celui-ci demande à l'évidence à être repensé et revalorisé. Et puis d'autre part l'enseignement concentrant les garçons et de type technique. Car ce dernier, tout à l'inverse du premier, continue à se distinguer favorablement sur le marché du travail. Il y aurait lieu d'examiner attentivement l'organisation, les pratiques et contenus de cours spécifiques au technique à dominante masculine. Et ce dans l'espoir de trouver modèles, recettes et leçons utiles à la réorganisation des composantes de l'enseignement secondaire à vocation qualifiante qui font aujourd'hui problème.

Bibliographie

Becker, G.S. (1964), *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, 1st ed., Princeton Univ. Press, NJ.

Grootaers, D. (1993), *Phylogénèse de l'enseignement technique belge (1860-1960). Mise à jour des formes structurelles, des modèles éducatifs et des logiques sociales fondant l'enseignement technique et professionnel masculin et féminin*, Dissertation doctorale, UCL, Louvain-la-Neuve.

Heckman, J. (1979) "Sample Selection Bias as a Specification Error", *Econometrica*, Vol 47(1), pp. 153-161.

Vandenbergh, V. (2002), *L'enseignement : état des lieux et utopie*, Labor, coll. Quartiers Libres, Bruxelles.



Cahiers de Recherche du GIRSEF

Déjà Parus :

Thiéry F., Zachary M-D., De Villé Ph., Vandenberghe V. (1999) Enseignement initial : les enjeux du développement de l'enseignement supérieur sur fond de crise de l'enseignement secondaire qualifiant, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 1.

Conter B., Maroy C., Urger F. (1999) Le développement de la formation professionnelle continue en Belgique francophone, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 2.

Vandenberghe V. (1999) Regard rétrospectif sur la dynamique des dépenses d'enseignement en Communauté française de Belgique :1988-1998, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 3.

Dupriez V., Maroy C. (1999) Politiques scolaires et coordination de l'action, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 4.

Doray, P. (2000) Les articulations entre formation professionnelle initiale et formation continue au Québec :quelques pistes de travail, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n° 5.

Casalfiore S. (2000) L'activité des enseignants en classe. Contribution à la compréhension de la réalité professionnelle des enseignants, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°6.

Vandenberghe V. et Zachary M-D. (2000) Efficacité-équité dans l'enseignement secondaire de la Communauté Wallonie Bruxelles : essai d'évaluation dans le cadre d'une comparaison internationale, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°7.

Vandenberghe V. (2000) Enseignement et iniquité : singularités de la question en Communauté Wallonie-Bruxelles, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°8.

Guyot J.-L., Bonami M. (2000) Modes de structuration du travail professoral et logiques disciplinaires à l'Université, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°9.

Cattonar B. (2001) Les identités professionnelles enseignantes. Ebauche d'un cadre d'analyse. *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°10.

Maroy C. et Doray, P. (2001) La construction des relations écoles / entreprises. Le cas de la formation en alternance en Communauté Française de Belgique et au Québec, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°11.

Maroy C. (2001) Le modèle du praticien réflexif à l'épreuve de l'enquête, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°12.

Mangez E. (2002) Régulation et complexité des rapports familles – écoles, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°13.

Waltenberg F. D. (2002) Polarisation et appariements sélectifs des individus. Etat de la question , *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°14.

Waltenberg F. D. et Vandenberghe V. (2002) Etat des lieux de mobilité des élèves en cours de scolarité primaire en Communauté française Wallonie – Bruxelles. Une analyse économique et quantitative, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°15.

Casalfiore S. (2002) Les petits conflits quotidiens dans les classes de l'enseignement secondaire. I. Nature et sens des transgressions sociales à l'origine des conflits dans la dyade enseignant-élève, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°16

De Villé Ph. (2002) Equal opportunity in the educational system and the ethics of responsibility, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°17

Maroy M. et Cattonar B. (2002) Professionnalisation ou déprofessionnalisation des enseignants ? Le cas de la Communauté française de Belgique. *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°18.

Cahiers de Recherche du GIRSEF (suite)

Waltenberg F. D. et Vandenberghe V. (2002) Etat des lieux de mobilité des élèves en cours de scolarité primaire en Communauté française Wallonie – Bruxelles. Une analyse économique et quantitative, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°15.

Casalfiore S. (2002) Les petits conflits quotidiens dans les classes de l'enseignement secondaire. I. Nature et sens des transgressions sociales à l'origine des conflits dans la dyade enseignant-élève, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°16

De Villé Ph. (2002) Equal opportunity in the educational system and the ethics of responsibility, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°17

Maroy M. et Cattonar B. (2002) Professionnalisation ou déprofessionnalisation des enseignants ? Le cas de la Communauté française de Belgique. *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°18.

Dauphin N. et Verhoeven M. (2002) La mobilité scolaire au cœur des transformations du système scolaire. *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°19.

Casalfiore S. (2003) Les conflits dans la dyade enseignant-élève. Nature des stratégies de résolution, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°20

Casalfiore S. (2003) Les conflits dans la dyade enseignant-élève. Conception de l'autorité chez les élèves, *Les cahiers de Recherche du GIRSEF*, n°21

Si vous souhaitez obtenir d'autres numéros de ces cahiers, vous pouvez les obtenir au secrétariat du GIRSEF au prix unitaire de 6 €, Place Montesquieu 1 bte 14, B-1348 Louvain-la-Neuve, Tél : 32-10-472066, Fax : 32-10-472400, email : girsef@anso.ucl.ac.be

Un résumé des textes parus dans ces cahiers est disponible sur le Web à l'adresse suivante : <http://www.girsef.ucl.ac.be/cahiers.html>.